



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 26 novembre 2012 (12.12)  
(OR. en)

11282/12  
ADD 1 COR 1

PV/CONS 35  
AGRI 410  
PECHE 222

**CORRIGENDUM AU PROJET DE PROCÈS-VERBAL - ADDENDUM**

---

Objet: **3174<sup>e</sup>** session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(AGRICULTURE ET **PÊCHE**), tenue à Luxembourg, le 12 juin 2012

---

Dans le document 11282/12 ADD 1, à la page 3, le premier alinéa du point 3 doit se lire comme suit:

"Le Conseil, sur la base des documents visés dans l'ordre du jour et des documents 10414/12 et 11366/12, a dégagé une orientation générale sur la proposition de règlement relatif à la politique commune de la pêche et sur la proposition de règlement portant organisation commune des marchés (doc. 11322/12 et 10415/12), la Suède, la Slovaquie, le Portugal, Malte et les Pays-Bas s'opposant **au compromis pour le règlement relatif à la politique commune de la pêche**, et la Grèce s'abstenant."